

Communiqué de presse 19 janvier 2005

Véronique Cornet : « Le Gouvernement wallon supprime le financement destiné à l'assainissement des dépôts illicites de pneus usés à risque !!!! »

Ce mercredi 19 janvier, Véronique Cornet a interpellé le Ministre Benoît Lutgen sur **la disparition des moyens affectés à la stratégie d'évacuation des dépôts illicites de pneus usés à risque sur le territoire wallon**. En effet, après analyse du dossier il est apparu que l'enveloppe destinée initialement à cette stratégie a été fortement rabotée pour 2004 et tout simplement supprimée dans le budget 2005.

Le Ministre n'a pu que tourner autour du pot avant de confirmer que le Gouvernement ne respecterait pas la convention le liant à la Spaque !

Pour rappel, le 19 février 2004, le Gouvernement wallon, à l'initiative du Ministre Michel Forêt, approuvait la stratégie d'assainissement 2004-2007 de 45 dépôts illicites de pneus (sélection effectuée sur base des critères de dangerosité en cas d'incendie) présents sur le territoire wallon. Il chargeait également la Spaque de mettre en œuvre cette stratégie d'assainissement. Pour mener à bien cette stratégie de réhabilitation, le Gouvernement décidait dans le même temps d'une dotation complémentaire à la Spaque et ce, dès 2004 (à savoir 2 millions d'euros). Il affirmait par ailleurs que celle-ci serait renouvelée annuellement durant la période 2005-2007. Le Gouvernement chargeait la Spaque de lancer, en 2004, les procédures d'appel d'offres pour exécuter l'ensemble du programme d'assainissement et d'évacuer prioritairement les sites présentant le plus haut degré d'urgence. La Spaque a donc entrepris les opérations nécessaires et le marché a été attribué à une société. Les chantiers se sont d'ailleurs déroulés plus rapidement que prévu. En effet, selon nos informations, de l'ordre de 80% des pneus concernés par la décision du Gouvernement pourraient déjà être collectés et traités d'ici février 2005.

A l'analyse du dossier, il apparaît que la totalité de l'enveloppe promise pour 2004 n'a pas été et ne sera pas complètement versée à la Spaque ! Cependant, les coûts de l'opération s'élèveraient pour la seule année 2004, et ce comme prévu, à près de 2 000 000 d'euros. Par ailleurs, il n'y a aucune référence à un quelconque budget, à cet effet, à l'initial 2005.

Pour Véronique Cornet : « Même si, vu la rapidité des opérations, on peut concevoir une réévaluation des sommes inscrites initialement, il est inacceptable que le Gouvernement fasse marche arrière et prenne des décisions qui ont pour conséquence d'obliger la Spaque à prendre en charge sur ses budgets propres cette opération. Et ce au détriment d'autres chantiers à entreprendre qui vont devoir être postposés !!!! »

Malheureusement, le Ministre n'a pu que confirmer ces inquiétudes !!!!! Il admet même que la Spaque va devoir avoir recours à son fonds de réserve !

L'opération de réhabilitation n'étant pas totalement terminée, le Gouvernement wallon fait donc en sorte que des dépôts illicites de pneus subsistent sur le territoire wallon !

Pour Véronique Cornet, le Gouvernement wallon démontre une fois de plus qu'il sacrifie pour des raisons budgétaires l'environnement, la sécurité des riverains et la santé publique.

Contact presse : Nicolas Sottiaux 0486 302 712